

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 6 décembre 2021, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Suzanne Guilbault M. Nyx Pilon
M. François Beaumont M. Philippe St-Jacques
Mme Michelle Payette Mme Kim Bernatchez

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-RAG-6420 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout suivant :

- 6.1 Paiement de la Croix-Rouge selon l'entente signée
- 6.2 Guignolée des médecins
- 6.3 Demande d'aide financière de l'Entraide de la Vallée
- 6.4 Abonnement à la FCM
- 6.5 Demande à l'inspecteur

Adoptée.

2021-RAG-6421 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021 tel que présenté.

Adoptée.

2021-RAG-6422 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 25 683.19 \$ et la liste des comptes payés au montant de 29 656.02 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 1^{er} décembre 2021 au montant de 8 897.48 \$

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 1^{er} décembre 2021

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 81 546.62 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 584.39 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire au 31 octobre 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour octobre 2021 et d'un état comparatif au 31 octobre.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour novembre 2021

2021-RAG-6423

RÉSOLUTION POUR LA DEMANDE D'AIDE POUR CHEMIN À DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Bois-Franc l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin :	chemin Parc Industriel
Longueur à compenser (km) :	6 km

Ressource transportée : Bois
Nombre de camions chargés par année : 19 823

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 6 km.

Adoptée.

2021-RAG-6424

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est résolu de renouveler notre abonnement au regroupement pour 2022 au coût de 250 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6425

DEMANDE DE PRIX DE LA TDSVG POUR LOCATION LORS DE CAFÉ RENCONTRE

CONSIDÉRANT QUE la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme qui aide les gens dans le besoin;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation de ces cafés-rencontres est un bon moyen pour eux de discuter des enjeux et de réussir à trouver des solutions idéales pour chaque enjeu;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de prêter gratuitement la salle à la TDSVG pour leurs cafés-rencontres. Ceux-ci devront nous contacter à l'avance pour réserver la salle et dans l'éventualité d'un autre événement déjà réservé dans notre salle municipale, la TDSVG devra changer sa date de rencontre.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du rapport d'audit de conformité de la commission municipale du Québec

La directrice générale dépose au conseil le rapport de la commission municipale du Québec suite à leur vérification sur l'adoption des budgets et des plans triennaux d'immobilisation.

2021-RAG-6426

RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier, M. Paul Richard et Mme Angèle Lacaille ainsi que tous les conseillers et la mairesse de la moyenne 2021 de l'indice des prix à la consommation fédérale et provinciale.

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2022.

Adoptée.

2021-RAG-6427

FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 22 décembre au 4 janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le mercredi 5 janvier 2022.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Budget 2022 et choix de la date pour le dépôt

La directrice présente le budget sans les ajouts ou demandes du conseil. Un comité plénier aura lieu le jeudi 16 décembre à 18 h 15 et suite à ce comité, la séance publique pour l'adoption aura lieu à 19 h pour l'adoption du budget finalisé et du plan triennal d'immobilisation.

2021-RAG-6428

RAPPORT DE LA MAIRESSE ET VŒUX DES FÊTES

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a complété son rapport de la mairesse, que tous les conseillers en ont fait la lecture et que ceux-ci sont d'accord avec le rapport tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de demander à la directrice de faire l'envoi par la poste du rapport de la mairesse à tous les domiciles et commerces de la municipalité et d'y inclure les vœux des fêtes en même temps.

Adoptée.

2021-RAG-6429

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2021

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions 2022 comme suit :

Lundi 10 janvier 2022
Mercredi 2 février 2022
Mercredi 2 mars 2022
Mercredi 6 avril 2022
Mercredi 4 mai 2022
Mercredi 1^{er} juin 2022
Mercredi 6 juillet 2022
Mercredi 10 août 2022
Mercredi 7 septembre 2022
Mercredi 5 octobre 2022

Mercredi 2 novembre 2022
Mercredi 7 décembre 2022

Adoptée.

2021-RAG-6430

TRANSFERTS DE POSTES BUDGÉTAIRES

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de procéder aux transferts de postes budgétaires suivants :

De :	02.110.00.310	Frais de déplacement élus	2 000 \$
Vers :	02.130.00.335	Internet	200 \$
	02.130.00.419	Services professionnels	300 \$
	02.130.00.421	Assurances	1 500 \$
De :	02.110.00.454	Formations et perfect...	1 000 \$
	02.110.20.310	Frais représentation maire	1 000 \$
Vers :	02.140.00.145	Jours vac. Greffe	130 \$
	02.140.00.222	RRQ greffe	325 \$
	02.140.00.232	Ass. Emploi greffe	75 \$
	02.140.00.242	FSS greffe	200 \$
	02.140.00.252	CSST greffe	100 \$
	02.220.00.442	Entente incendie	870 \$
	02.320.00.521	Entretien chemins	300 \$
De :	02.220.00.649	Pièces acc. Incendie	200 \$
Vers :	02.320.00.631	Essence et diesel	200 \$
De :	02.130.00.412	Services juridiques	3 500 \$
	02.451.10.447	Entente regroupement	1 000 \$
	02.701.50.443	Déneigement loisirs	1 300 \$
Vers :	02.330.00.443	Déneigement chemins	5 300 \$
	02.320.00.521	Entretien chemins	500 \$
De :	02.701.30.959	Entente loisirs Maniwaki	2 400 \$
Vers :	02.701.30.522	Entretien patinoire	1 200 \$
	02.701.50.521	Entr. Parc terrain jeux	1 200 \$

Adoptée.

2021-RAG-6431

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - SOUS VOLET - PROJETS PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que le conseil de Bois-Franc approuve les dépenses d'un montant de 23 735 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conseil en bref de la MRCVG

La directrice présente au conseil le document Conseil en bref de la MRCVG.

2021-RAG-6432

PAIEMENT DE LA CROIX ROUGE SELON L'ENTENTE SIGNÉE

Il est proposé par le conseiller Philippe St-Jacques et unanimement résolu de faire le paiement comme convenu à notre entente au montant de 170 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6433

GUIGNOLÉE DES MÉDECINS

Il est proposé par la conseillère Suzanne Guilbault et unanimement résolu de faire un don à la Guignolée des médecins pour la Pédiatrie sociale et la Maison de la famille à la hauteur de 200 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'aide financière de l'Entraide de la Vallée

La directrice générale présente une demande d'aide financière de l'Entraide de la Vallée. Suite à certaines informations reçues, le conseil ne donnera pas pour l'instant puisque l'Entraide de la Vallée doit faire ses devoirs avant tout afin d'obtenir toutes les subventions mises à leurs dispositions.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Abonnement à la FCM

La directrice présente au conseil une demande d'abonnement à la Fédération Canadienne des Municipalités. Le conseil n'adhère pas pour l'année 2022.

2021-RAG-6434

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale